

## Édito

### RÉDUIRE LES DÉCHETS : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS



La construction du nouveau centre multifilières de valorisation des déchets est déjà entamée depuis l'été 2015. À la phase préparatoire, succède la phase de

construction des bâtiments. Ce chantier occupe aujourd'hui plus de 80 personnes à temps plein et maintient son objectif premier de réduire au maximum les nuisances.

L'un des éléments notoires du futur pôle des Jamelles est la mise en place d'un TMB qui viendra ainsi réduire le processus d'incinération. Je vous invite à en découvrir les principales caractéristiques dans cette lettre.

À côté de ce travail de terrain, les collectivités territoriales membres du SIL œuvrent pour faciliter le travail du SIL en réduisant le volume des déchets produits. Toutes témoignent d'une ambition commune : inciter à mieux trier et diminuer la quantité de déchets produits.

**Vincent Barraud**

Président du SIL

## LE POINT SUR LE CHANTIER



La première phase des travaux avec la construction des bâtiments est bien entamée et les travaux d'élevation sur site se poursuivent.

Les premiers équipements arrivent et concernent la partie traitement organique des fermentescibles.

## RÉDUIRE LE VOLUME DES DÉCHETS : UNE AMBITION PARTAGÉE PAR L'ENSEMBLE DES COLLECTIVITÉS DU SIL

Au-delà de la question de l'élimination des déchets à laquelle répond le SIL, les collectivités membres du SIL travaillent depuis de nombreuses années à diminuer la quantité de déchets ménagers collectés sur leur territoire.

Leur ambition : poursuivre la diminution du volume des déchets à la source en développant des actions fortes et emblématiques en faveur du tri.

L'éventail des actions mises en place est large : redevance incitative, compostage domestique, Stop pub, sensibilisation au gaspillage alimentaire auprès des familles ou des cantines, incitation à la réparation, redevance et Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitatives. Les territoires travaillent également à développer de nouvelles filières de tri, comme la mise en place de bornes textiles, la collecte des éléments d'ameublements, des radiographies, des déchets diffus spécifiques, des films et bâches en plastique.

Les effets de ces actions volontaristes menées à la carte par les collectivités année après année portent leurs fruits. On observe ainsi une diminution des ordures ménagères à l'échelle du

territoire : -4 % entre 2014 et 2015 et -7 % depuis 2011.

Rappelons que cette réduction du volume des déchets a été intégrée par le SIL dans la conception du pôle des Jamelles. Dans le dimensionnement de son équipement, le SIL prend, en effet, en compte une baisse des tonnages de 32 kg par habitant d'ici à 2025 alors même que la population augmente de 1,14 % par an (hypothèses confirmées par les chiffres de l'INSEE).

De plus, la nouvelle unité de valorisation a été conçue pour augmenter ses propres performances énergétiques.

94% des déchets qui entreront sur le site seront ainsi valorisés (dont 65 % en valorisation énergétique contre 20 % aujourd'hui sur l'usine actuelle d'Echillais et 0 % sur celle d'Oléron).

Enfin, la valorisation énergétique et les deux filières de traitement des biodéchets collectés séparément ou non permettront de couvrir l'ensemble des besoins en chaleur et en eau chaude de la Base aérienne et de revendre l'excédent d'électricité produite au réseau ERDF (permettant de répondre aux besoins de 11 000 foyers).

# TMB : CE QU'IL FAUT EN COMPRENDRE

Le TMB (Tri Mécano Biologique) est un outil de prétraitement des ordures ménagères qui sera développé dans le futur Pôle des Javelles.

Il s'intègre dans un processus global qui permet de réduire le volume de déchets à incinérer et d'augmenter la valorisation des déchets.

Techniquement, il consiste en l'imbrication étroite de plusieurs opérations :

- **1<sup>er</sup> tri mécanique** qui permet de séparer les déchets à l'arrivée sur le centre et de les diriger selon leur nature vers les filières de recyclages ou de traitement adaptées. Un trommel (tamis cylindrique de grande ampleur), permet de séparer les déchets en fonction de leur taille. Sont ainsi isolés :

- la fraction organique (inférieure à 110 mm), dirigée vers le traitement biologique ;
- les métaux : dirigés vers les filières extérieures de recyclage ;
- la fraction au haut pouvoir calorifique est dirigée vers la valorisation énergétique par combustion.

- **Le traitement biologique** pour transformer la fraction organique en compost de haute qualité, normé, contrôlé et utilisable en agriculture. Le procédé employé situé sous abri (écotunnels® de fermentation au sein du hall de compostage) est entièrement sécurisé. Il fait l'objet de contrôles stricts et d'un traitement des odeurs.

- **2<sup>e</sup> tri mécanique d'affinage** après la phase de compostage. Des opérations de criblage et de soufflage permettent d'éliminer les corps étrangers (y compris les bouts de plastique) pour obtenir un produit de qualité certifiée.

- **Les biodéchets collectés séparément** ne passent pas par le premier tri mécanique et ne sont pas traités en mélange avec les autres déchets. Ils suivent cependant les phases de traitement biologique par compostage et le tri d'affinage.



Vue du trommel.

## 3 OBJECTIFS CLÉS

- fabriquer du compost,
- réduire et stabiliser les déchets avant de les incinérer,
- recycler des matériaux comme les métaux.

Cet outil permet donc de répondre ainsi aux objectifs du Grenelle Environnement en matière de valorisation.

## Pourquoi avoir maintenu le tri mécano biologique en amont de l'incinération ?

Le TMB permettra de séparer mécaniquement la partie fermentescible des déchets ménagers (poubelles noires) afin de les valoriser en compost. Le site pourra aussi traiter dès le départ les fermentescibles collectés séparément (biodéchets des gros producteurs et des ménages...). Ainsi deux circuits évolutifs de valorisation coexisteront sur le site pour la production de compost. Le centre pourra valoriser jusqu'à 15 000 tonnes de déchets fermentescibles.



## LE PÔLE DES JAVELLES : UN NOM POUR LE FUTUR CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Centre de traitement des déchets, unité de valorisation, usine d'Echillais, incinérateur : tous les noms lui ont été donnés ou presque. Afin d'éviter cette cacophonie d'appellations, le SIL a choisi de lui donner un nom simple et identitaire à la fois. Ainsi est né le Pôle des Javelles, du nom de l'étroit marais des Javelles, situé sur la commune d'Echillais.



Contact :

contact@sil-dechets.fr